



## Inaptitude et négociations d'indemnités

-----  
Par jean paul

Bonjour,

Cadre depuis 25 dans le meme groupe je suis sur le point de me faire licencier pour inaptitude. Ma question est la suivante : en dehors des indemnités dues au regard de notre convention est il possible de négocier d'autres indemnités pour pouvoir rebondir (formation etc). Je me pose cette question car l'inaptitude est due à une mutation dans un nouveau service dans lequel tout c'est mal passé pour finir en dépression et en maladie depuis 6 mois.

Merci .

-----  
Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50